

1. Q. Qu'est-ce que le Registre de réseautage du Partenariat canadien des aînés?

- R. Le Registre de réseautage constitue un répertoire de projets qui appuient la vision et les objectifs du Partenariat canadien des aînés; il permet également de faire valoir ces projets.

Le Registre de réseautage sert de dépôt de renseignements au sujet de projets en cours d'exécution par des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux, qui visent à améliorer la façon de concevoir et d'assurer la prestation des services et de programmes à l'intention des aînés, des anciens combattants, ainsi que de leurs familles et des personnes soignantes/aidants naturels.

Tous les organismes, gouvernementaux ou non-gouvernementaux, sont aux prises avec des charges de travail importantes, lesquelles vont s'alourdissant à mesure que la population canadienne avance en âge. Un peu partout au pays, des projets novateurs sont entrepris pour réduire ces pressions de charges de travail et pour faciliter l'accès aux services et aux programmes. Le Registre de réseautage constitue une source idéale à consulter pour trouver des idées pratiques, partager avec d'autres les leçons apprises pour cerner des solutions technologiques d'intérêt commun, et aussi, pour offrir des possibilités d'échange et de partage.

2. Q. Pouvez-vous donner un exemple du genre de projet qu'il serait intéressant d'inscrire dans le Registre de réseautage du PCA?

- R. Nous pouvons vous donner plusieurs exemples. Il pourrait s'agir d'initiatives faites par un groupe qui cherche à mieux coordonner les services et programmes à l'intention des résidents des zones urbaines; d'un organisme qui a décidé de développer un programme pour répondre à un besoin encore non satisfait des aînés et des personnes soignantes/aidants naturels en milieu rural; des démarches entreprises par divers paliers de gouvernement ou au sein du même palier de gouvernement dans le but de simplifier la façon dont les citoyens doivent s'y prendre pour présenter une demande de prestations. Comme vous le voyez, qu'ils soient d'une grande portée ou non, une variété de projets peuvent être inscrits dans le Registre de réseautage. Consultez-le pour voir! Allez sur le site d'Info-aînés Canada, à l'adresse www.aines.gc.ca et, dans le menu de gauche, cliquez sur : Registre de réseaux du PCA.

Voici un exemple de projet qui figure dans le Registre de réseautage :

Infoaines.ca - Le portail collaboratif pour les aînés

Ce portail est un site Web enrichi qui offre aux aînés une variété de points d'accès pour de l'information ou des services offerts par **les trois paliers de gouvernement et par certains organismes non-gouvernementaux**. L'information est présentée dans un format simple, logique et axé sur le citoyen. La municipalité de Brockville, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario et Anciens Combattants Canada sont les partenaires qui ont financé ce projet.

3. Q. Qui bénéficiera du Registre de réseautage?

R. Tout **d'abord, c'est une tribune gratuite dans laquelle les différents organismes peuvent faire connaître les initiatives qui visent à simplifier l'accès à l'information et aux services susceptibles de répondre aux besoins des aînés, ancien combattants et leurs familles. Ensuite, le Registre** crée une communauté de pratiques que peuvent consulter librement les organismes avec un intérêt commun qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé, du milieu communautaire ou des organismes à but non-lucratif. Enfin, il peut arriver qu'un projet ait besoin d'une infusion d'idées, d'expériences éprouvées, ou de ressources humaines ou autres. Le Registre offre l'occasion pour ces projets d'annoncer leur désir de se joindre à d'autres partenaires ou de communiquer les leçons tirées de leur expérience et devient par le fait même une source d'information utile pour quiconque cherche à identifier des améliorations possibles à des politiques, des programmes, et à la façon d'assurer la prestation des services au Canada.

Pour les aînés et les contribuables en général, le Registre constitue un moyen facile de voir les efforts consacrés par les divers **paliers de** gouvernement et par les organismes non-gouvernementaux pour améliorer les services.

Le Registre crée un environnement dans lequel les personnes déterminées à apporter des changements peuvent échanger entre elles, établir une compréhension commune, stimuler l'intérêt, et encourager le partage des expériences et des leçons apprises, et ce, peu importe où elles se trouvent au Canada. Le Registre peut aider les personnes à capitaliser sur les expériences et les pratiques, et peuvent même explorer la possibilité de partager des outils, des solutions technologiques, etc.

4. Q. Le Répertoire de réseautage représente-t-il un mécanisme de financement?

R. Non. Il n'offre pas de ressources financières pour la réalisation de projets. Chaque projet est responsable de trouver les ressources dont il a besoin. Par contre, le fait de pouvoir tirer profit de l'expérience des autres a une grande valeur.

5. Q. Comment fait-on pour inscrire un projet?

R. C'est facile :

1. Allez à l'adresse www.aines.gc.ca et du côté gauche du menu, cliquez sur **Registre de réseaux du PCA**.
2. Descendez vers le bas de la page jusqu'à ce que vous trouviez la "Liste de projets" et sélectionnez là.
3. Cliquez sur la **liste** qui vous intéresse et remplissez le formulaire d'inscription.
4. Une fois terminé, cliquez **Soumettre**.

Vous pourriez être contacté par le Bureau du regroupement des aînés afin d'obtenir de plus amples renseignements pour les intégrer dans la base de données du Registre, et ce dans les trente jours suivant la réception du projet.